AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 1999-09-56ItemMarie Moret à Henri Buridant, 27 décembre 1895

Marie Moret à Henri Buridant, 27 décembre 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56 Collation1 p. (399r) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 27 décembre 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/11/2025 sur la plateforme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47237

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction27 décembre 1895
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
DestinataireBuridant, Henri (1864-1927)
Lieu de destinationGuise (Aisne) - Familistère, appartement n° 276

Description

RésuméRéception d'une lettre de la Compagnie du canal de Suez. Demande à Buridant de supprimer madame Brullé du registre des abonnés au *Devoir* : « La destinataire ne voit pas clair et ne peut plus même entendre lire. » Remettre 5 F d'étrennes au facteur de la part de Marie Moret et d'Émilie Dallet.

SupportLe registre ne comprend pas de folios numérotés de 394 à 398.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Économie domestique Personnes citées

- Brullé, Adèle Augustine (1819-1897)
- Compagnie universelle du canal maritime de Suez
- Dallet, Émilie (1843-1920)

Lieux cités<u>11, rue de l'Estrapade, Paris</u> Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/03/2023 Dernière modification le 18/09/2023 Momes 27 2 he 1899

Mon cher Buridant,

de vous confirme ma lettre
de 24.
Recu le vous, Repuis, riférentes choses tour se vous
renrercie, of compris une
lettre de la ciè de Suez qui
m'arrive à l'instant.

Notre fregistre du Devoir! le service gratuit Edressé à Mme Brullé 11 Estrapade Paris La Pestinetaire ne voir plus clair et ne peut plus même entendre lire. - Pai l'habitude de remair en faire remettre au facter en mon nom et au nom de la samille Dallet. li Your eter content de Jan dervice, et di c'est toujours le même faction. C'est à vire celui qui a fait le service de l'année, reuiller avoir la complaisance de lui remetre les & francs, en lui speció frank que d'est au nom Te Mat Dallet et au mien sans cela, il rédame Merci à l'avance pour Notre bonne enthemise